

# FICHE MEILLEURE PRATIQUE

## ACHATS DURABLES



### Vers un changement stratégique dans le domaine du matériel informatique durable

**La province de Flandre orientale fait résolument le choix de la durabilité dans son contrat-cadre relatif à la fourniture avec garantie de matériel informatique durable.**

Le département ICT est chargé de conclure le contrat et de passer les commandes pour les services provinciaux et l'enseignement provincial. De plus, la province de Flandre orientale intervient en qualité de centrale de marchés pour les administrations communales de Flandre orientale, les CPAS et toutes les autorités provinciales flamandes.

Les achats durables sont une priorité pour la province de Flandre orientale. En 2019, une stratégie globale d'achat durable a été approuvée par l'équipe de direction et la députation.



EN SAVOIR PLUS SUR LES PAGES SUIVANTES

#### GESTION

-  Écologique
-  Circulaire
-  Sociale

#### GROUPE DE PRODUITS

-  Bureau (TIC)

Een projet de:



#### CONTACT

Réalisation projet: 2019

Paul Fostier, directeur de l'informatique  
paul.fostier@oost-vlaanderen.be

Koenraad Du Chau, coordinateur interne de la protection de l'environnement et de la durabilité  
koenraad.du.chau@oost-vlaanderen.be



## Achats **respectueux du climat**

**K1**

Achats, logistique et flotte propre à faibles émissions de CO<sub>2</sub>

**K2**

Tendre vers un patrimoine résistant au climat

**K3**

Bâtiments et domaine public à faibles émissions de CO<sub>2</sub>

## Achats **sociaux**

**S1**

Davantage de commandes passées aux fournisseurs sociaux

**S2**

Stimuler les chaînes locales, équitables et socialement responsables

## Achats **circulaires**

**C1**

Réduire les nouveaux matériaux, augmenter les matériaux recyclés

**C2**

Prolonger la durée de vie des produits et des bâtiments

Figure : stratégie d'achat de la Province de Flandre orientale

**K1**

Achats, logistique et flotte propre à faibles émissions de CO<sub>2</sub>

Nous réduisons l'impact CO<sub>2</sub> des solutions à haut rendement énergétique : produits, appareils, installations de machines, etc., afin de réduire la consommation énergétique au maximum. En tant que pionnier, nous assurons personnellement la transition à une flotte à faibles émissions de CO<sub>2</sub> afin de réduire notre dépendance aux combustibles fossiles.

**K2**

Tendre vers un patrimoine résistant au climat

L'engagement délibéré dans des solutions résistant au climat dans la conception, la construction et l'utilisation du patrimoine de l'administration locale.

**K3**

Bâtiments et domaine public à faibles émissions de CO<sub>2</sub>

Investir dans des bâtiments et des installations à faibles émissions de CO<sub>2</sub> dans le domaine public en se concentrant sur les installations d'autoproduction d'énergie renouvelable.

**S1**

Davantage de commandes passées aux fournisseurs sociaux

Stimuler la croissance et la professionnalisation des entreprises qui visent à impliquer des personnes issues de groupes vulnérables dans le monde du travail et/ou qui poursuivent un objectif social et/ou qui visent un partage social des bénéfices (entreprises de travail adapté, entreprises coopératives, etc.).

**S2**

Stimuler les chaînes locales, équitables et socialement responsables

Nous privilégions les produits qui sont fabriqués localement. Toutefois, pour ce qui concerne les produits uniquement fabriqués dans des chaînes mondiales, nous garantissons le respect de la législation (internationale) du travail et des droits de l'homme et nous encourageons le commerce et les salaires équitables pour les producteurs et les travailleurs de la chaîne.

**C1**

Réduire les nouveaux matériaux, augmenter les matériaux recyclés

Se concentrer sur la réduction des matériaux et la préservation de la valeur des matériaux tout au long du cycle de vie des produits, services et travaux en remplaçant les nouveaux matériaux par des matériaux recyclés.

**C2**

Prolonger la durée de vie des produits et des bâtiments

Se concentrer sur la réduction des matériaux et la préservation de la valeur des matériaux tout au long du cycle de vie des produits, services et travaux en s'attachant à prolonger la durée de vie utile pour tous les nouveaux marchés publics de produits et de bâtiments.

Cette stratégie d'achat est désormais déployée dans divers groupes de produits, y compris l'ICT. Dans le cadre de cette stratégie d'achat, nous nous focalisons essentiellement, pour ce groupe de produits, sur 3 niveaux :

- **Climat** : opter pour des appareils à faibles émissions de CO2 et donc, à faible consommation d'énergie (K1)
- **Social** : respecter les conditions de travail dans la chaîne (S2)
- **Circulaire** : tendre vers une durée de vie et d'utilisation prolongée (C2)

## Formuler des critères d'achat stratégiques pour les spécifications ICT de la Province de Flandre orientale

L'ambition de ce projet « stratégique » consistait à mieux harmoniser les critères d'achat de matériel ICT avec les priorités de la stratégie d'achat de la Province, à savoir des appareils à faibles émissions de CO2, plus circulaires et plus responsables socialement.

L'efficacité énergétique et la durée de vie prolongée des produits étaient déjà prises en compte dans le contrat en cours. L'accent était mis sur la qualité de la gamme de produits, la fiabilité des appareils et la gestion pendant l'utilisation (entretien et réparations). En se concentrant sur la qualité, une durée de vie utile maximale a été garantie et aucun coût supplémentaire excessif n'a été prévu pendant la durée du contrat. Depuis plusieurs années, la Province de Flandre orientale a créé son propre cycle interne dans lequel les appareils utilisés au sein de sa propre organisation peuvent être transférés plusieurs fois en fonction des besoins internes (administration- enseignement- réception- atelier), avant la fin de l'utilisation.

Le nouveau contrat ira encore plus loin en matière de durabilité. Outre les critères déjà existants tels que l'efficacité énergétique, la durée de vie prolongée, le partage interne et la création des nouvelles boucles, la Province s'adaptera encore davantage à la nouvelle stratégie d'achat dans le prochain contrat-cadre. Le nouveau contrat mettra donc l'accent sur :

- l'allongement de la période de garantie
- un accès facile à des pièces de rechange standardisées
- la réparation facile en interne
- un service rapide et efficace en termes d'entretien et de réparation en cas de défaillance
- la prolongation de la durée de vie des batteries afin de réduire l'impact environnemental de la production de nouvelles batteries et de prolonger considérablement la durée de vie des produits alimentés par batteries.
- la transparence du matériel utilisé grâce à un inventaire du matériel
- la promotion des matériaux durables (contenu recyclé et matériaux renouvelables)
- la garantie d'une production socialement responsable via l'intégration d'un code de conduite pour le fournisseur

## Exemples de critères

### **Durée de vie et puissance de la batterie (max 3 points) :**

Ce critère a pour objet de promouvoir la prolongation de la durée de vie des batteries afin de réduire l'impact environnemental de la production de nouvelles batteries et de prolonger potentiellement la durée de vie des produits alimentés par batteries.

Des points sont attribués pour une capacité améliorée de plus de 300 cycles (avec une rétention de capacité de 80 %). Un maximum de 3 points sera attribué.

- 1 000 cycles ou plus : 3 points
- 800 cycles ou plus : 0,75 x 3 points
- 500 cycles ou plus : 0,5 x 3 points
- 499 cycles ou moins : 0,25 x 3 points

La durée de vie minimale de la batterie en heures est déterminée conformément aux exigences du service dirigeant.

**Moyen de preuve :** Le soumissionnaire doit fournir un rapport d'essai démontrant que la batterie satisfait à la capacité de résistance dans le test de cycles de la norme IEC EN 61960, exécuté à 25°C et à une vitesse de 0,2 It A ou 0,5 It A (procédure de test accélérée). Il peut y être satisfait en appliquant une charge partielle à la condition que le logiciel soit installé à l'usine si la configuration par défaut et la charge partielle répondent aux critères d'attribution relatifs à la durée de vie de la batterie et au nombre de cycles requis.

Les équipements portant le label écologique de l'UE, TCO ou tout autre label écologique pertinent de type I qui sont conformes aux exigences imposées, sont présumés conformes.

Le certificat général de durabilité « TCO certified » sera également encouragé. Ce certificat couvre une grande partie des critères ci-dessus et est l'un des systèmes de certification les plus répandus pour le matériel ICT durable.



#### TCO Certified

TCO Certified est sans aucun doute un des labels les plus populaires pour attester de la plus grande durabilité du groupe de produits ICT. Ce certificat est un certificat de produit, ce qui signifie que le produit même doit répondre à des critères écologiques, mais également, sociaux durables spécifiques. Ces critères garantissent que l'appareil sera plus performant en termes de durabilité que ce qui est exigé par la législation. Les critères pris en compte par TCO Certified sont les suivants :

- Production socialement responsable
- Une production écologiquement responsable
- Performance des produits en mettant l'accent sur l'efficacité énergétique (Energy Star ou équivalent)
- Durée de vie prolongée des produits ; dans ce cadre, une attention est portée à la qualité des produits, à la durée de vie des batteries, à la disponibilité des pièces de rechange et des chargeurs standard, etc.
- Reprise et recyclage du matériel afin de réduire le volume de déchets électroniques
- Réduction des substances toxiques

TCO Certified est désormais disponible pour 11 produits ICT tels que les ordinateurs portables, les écrans, les tablettes, les ordinateurs de bureau, les casques, les smartphones, etc

**Plus d'informations :** <https://tcocertified.com>

# L'informatique durable chez la Défense belge

**La Défense belge se fonde également sur un cadre stratégique pour la définition de critères de durabilité dans les cahiers spéciaux des charges afférents à l'achat de matériel informatique. Dans ce contexte, la Défense belge s'inspire du cadre international des Nations Unies, les objectifs de développement.**



**Quels ont été les principales hypothèses de départ dans le cahier spécial des charges :**

1. **Réduction des achats :** Un premier point de départ important pour la Défense réside dans la réduction des achats via un planning aussi optimal que possible (pas plus que nécessaire). La manière permettant de réduire au maximum l'ampleur du parc de PC a également été étudiée, et ce, en évitant de constituer des stocks inutiles. La Défense opte donc délibérément pour la flexibilité d'une formule de leasing.
2. **Achats fonctionnels :** étant donné le télétravail est chaudement recommandé afin de générer un impact positif en termes de mobilité et de congestion du trafic, il est également plus approprié d'utiliser des ordinateurs portables plutôt que des ordinateurs de bureau, ce qui offre plusieurs avantages en termes de durabilité. D'une part, le nombre d'appareils est réduit, car l'utilisateur peut les emporter partout, d'autre part, les ordinateurs portables affichent une plus grande efficacité énergétique, ce qui représente des économies d'énergie annuelles de 40 à 70 %. Les émissions de CO2 d'un ordinateur portable sont deux fois moins élevées que celles d'un ordinateur de bureau.
3. **Logistique et emballage durables :** afin de prévenir la nécessité de nombreux mouvements logistiques, la Défense a veillé à ce que les livraisons puissent être regroupées et qu'aucune livraison de dernière minute ne soit nécessaire. Si le fournisseur est ponctuellement informé des futures commandes, il est possible d'organiser le transport de la manière la plus efficace en termes d'émissions de CO2 (par exemple, par bateau). Cela est impossible si le fournisseur doit toujours être prêt à livrer immédiatement.
4. **Bonnes conditions de travail :** enfin, une attention est également portée au respect de bonnes conditions de travail.

Ces différents points de départ ont été développés en 46 spécifications concrètes relatives au développement durable. L'annexe au cahier spécial des charges sur la durabilité est disponible sous la rubrique « conseils » : Les principaux points de départ ont été développés dans de nombreuses spécifications concrètes.

Een projet de:



Réalisation projet: 2019

**Vous trouvez plus de fiches sur:**  
**[www.guidedesachatsdurables.be](http://www.guidedesachatsdurables.be)**

